

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Les correspondances de François Guizot : 1806-1874](#)[Collection](#)[172_Lettres du comte Jaubert à François Guizot : 1840-1858](#)[Item](#)[Paris, le 1er mars 1840, le comte Jaubert à François Guizot](#)

Paris, le 1er mars 1840, le comte Jaubert à François Guizot

Auteurs : Jaubert, Hippolyte François, comte (1798-1874)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

Les mots clés

[Ambassade à Londres](#), [France \(1830-1848, Monarchie de Juillet\)](#), [Gouvernement Adolphe Thiers](#), [Ministère des affaires étrangères \(France\)](#), [Politique \(France\)](#), [Réseau social et politique](#)

Relations entre les lettres

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.□

Présentation

Date1840-03-01

GenreCorrespondance

Editeur de la ficheMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN
(Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Information générales

LangueFrançais

Cote1, AN : 163 MI 42 AP 172 Papiers Guizot Bobine Opérateur 27

Nature du documentLettre autographe

Supportcopie numérisée de microfilm

Etat général du documentBon

Localisation du documentArchives Nationales (Paris)

Citer cette page

Jaubert, Hippolyte François, comte (1798-1874), Paris, le 1er mars 1840, le comte Jaubert à François Guizot, 1840-03-01

Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Consulté le 25/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Guizot-Lieven/items/show/6982>

Informations éditoriales

DestinataireGuizot, François (1787-1874)

Lieu de destinationParis (France)

DroitsMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0.

Lieu de rédactionParis (France)

Notice créée par [Marie Dupond](#) Notice créée le 12/07/2024 Dernière modification le 16/08/2024

1809

Monsieur,

Dans l'été probablement arrivé à Paris, de mon oncle
au moment que j'étais moi-même quand on m'a
fait la proposition, en grand effet, et bien notoirement,
mon existence n'était nullement arrangée pour une
pareille carrière. Mais le motif qui m'a déterminé
dans l'ouvrage. Il a été constaté que tous combattants,
dans des et même de l'école de tous mes collègues sans
exception, étaient plus dévoués que celle qui s'occupait
aujourd'hui, ont été vainement allégués. Faut-il s,
après tous les rapprochements relatifs à la chose publique
qui s'étaient opérés, laisser encore unifier l'ouvrage
l'écrit qui était offert à notre parti de leur se plain-
dre la puissance, et par conséquent les considérations dans
cette plus que personne. Il faut s'opposer la nation,
avoir une attitude à ce qu'elle puisse avoir un chat,
le grand devant et derrière. Dans une circonstance
si délicate, l'opinion de ces deux de l'école, la seule
de même ordre que nous faisons à Paris de consulter,
étaient pour nous seulement en face de l'écrit
projeté, mais l'écrit a dû passer. L'écrit de la
révision, cela l'écrit nous qu'on ne peut pas effacer
naturellement à la présence la première. L'écrit opposé,

Monsieur Guizot.

en courage, vaide! Dans les circonstances qui se font
pour obtenir l'accession, qui ont été bien utiles et
bien convenable à tous égards, De M. Duvernoy. Sans
doute, déjà, sans doute, les raisons qui se font
à eux pour ne pas l'accepter, ce qui lui fait tant
personnelles. M. Duvernoy a été à son tour, a fait
valoir aussi les raisons qui ne peuvent contester
la justice. La charge m'est donc soumise, et j'ai consenti
à la prendre pour ne pas manquer à mon parti, et
ne pas être en de l'honneur dans l'ambassade au
moment d'arriver. D'ailleurs, je ne veux la cachette pas
montrer, on ne pouvait pas me la faire, lorsqu'on
m'offrait précisément d'appliquer, dans l'administration
des sciences, l'histoire, les études auxquelles je me suis
de tout temps, bien avec prédilection. L'opinion d'ailleurs
qu'on vous bien m'attribuer dans cette partie, conviendra-t-elle
mon insuffisance dans d'autres rapports?

L'entreprise que nous tentons a deux côtés jugés
honorable et nécessaire: je ne me dissimule pas qu'elle est
hardie, et je vois clairement tous les obstacles que nous
allons rencontrer. Nous ne négligerons rien pour les
surmonter. La hardiesse même de notre résolution
si d'ailleurs comme de raison, elle est toujours tempérée
dans la forme, et pour moi un gage de succès, dans
un temps comme celui où nous sommes, après tant
d'incertitudes, au milieu d'autant d'impossibilités relatives
et dans une situation si grave du pays. Les gens de
bien savent nous savoir gré de notre conduite. Obtenir
l'approbation, Monsieur, nous sera particulièrement
précieuse: c'est à dire l'opinion, pour mon compte personnel,

que les sentiments de bienveillance dont vous m'avez
constamment honoré, ne m'abandonneront pas dans la
position si difficile où je me trouve.

Veuillez agréer, Monsieur, la nouvelle assurance
de mon respectueux dévouement.

O. Faubert

Paris, 1^{er} Mars 1840.